

NATATION

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2021-2022

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Natation

Denis CADON (Comité directeur)

Yann-Even GRAAL (CTN)

Membres FF Sport U

Sophie PIERRON (U Lorraine)

Denis MAGER (ASU Boulogne)

Bernard FAURE (DRSU Missionné National)

Philippe REBOT (Directeur national adjoint)

Entraîneur national universitaire

Michel SYDNEY (Université Lille)

Invités

Maria SEMERJIAN (Université P. Sabatier Toulouse)

Jérémy LINGELBACH (AMU)

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des confirmations
Individuel	11-12 mai 2022 (Clermont-Ferrand)	25 mars 2022
Par équipe	13 mai 2022 (Clermont-Ferrand)	25 mars 2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL (BASSIN DE 25M)

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL (BASSIN DE 25M)

**11-12 mai 2022
CLERMONT-FERRAND**

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Chaque nageur.se peut nager autant d'épreuves qu'il.elle le souhaite.

Programme (jeunes gens et jeunes filles) :

Un titre de champion.ne de France Universitaire sera décerné pour les épreuves ci-dessous.

Les épreuves individuelles :

- 50 Nage Libre - 50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse
- 100 Nage Libre - 100 Papillon - 100 Dos - 100 Brasse - 200 m NL - 100 m4N

Les relais :

- 4x100 Nage Libre - 4 x 50 4N -
- 12x50 NL mixte (départ alterné jeune fille - jeunes gens)

Le titre de champion.ne de France combiné sera décerné au meilleur ou à la meilleure nageur.se sur les 3 épreuves suivantes : 200NL, 100 m 4N et un 50m au choix. Le classement est établi au total des points obtenus à la table de cotation FFN sur chaque épreuve. Pour une course donnée, si le nageur ou la nageuse participe aux séries et finale, la meilleure performance sera retenue pour le calcul des points. Si un nageur.se est qualifié.e direct sur 2 épreuves, il ou elle peut solliciter une QE sur une 3^e épreuve pour prétendre au titre en combiné.

Ordre des nages du championnat de France :

1^{er} jour :

- 1^{ère} réunion : séries des 50 NL - 50 Brasse - 100 Dos - 100 Papillon - 200NL (classement au temps)
- 2^{ème} réunion : finales des 50 NL - 50 Brasse - 100 Dos - 100 Papillon - relais 4X100 NL (classement au temps)

2^{ème} jour :

- 3^{ème} réunion : séries des 100 4N - 50 Papillon - 50 Dos - 100 Brasse - 100 NL - 4X50 4N (classement au temps)
- 4^{ème} réunion : finales 100 4N - 50 Papillon - 50 Dos - 100 Brasse - 100 NL Relais 12x50 NL Mixte (classement au temps)

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

Vendredi 25 mars, 12h00
Sur le site INTERNET - EXTRANAT de la FFN

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Grille de qualification :

ÉPREUVES	MASCULIN	FEMININ
50 NL	25.00	29.50
100 NL	55.00	1.04.50
50 Dos	29.50	35.00
100 Dos	1.03.50	1.15.50
50 Brasse	32.00	39.50
100 Brasse	1.11.00	1.25.50
50 Papillon	27.50	33.00
100 Papillon	1.01.00	1.16.00
200 NL	2.00.00	2.15.00
100 4N	1.03.50	1.15.00
4 x 50 4N	1.56.00	2.21.00
4 x 100 NL	3.49.00	4.36.00
12 x 50 NL (mixte)	6.00.00	

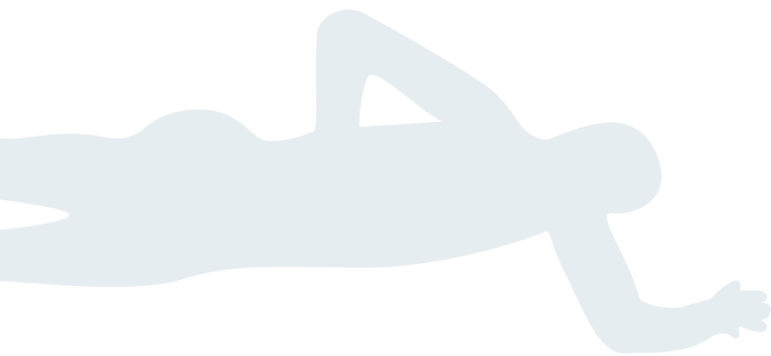
Les temps de qualification au championnat de France doivent être réalisés exclusivement lors des championnats régionaux ou de conférence. (Conversion possible des temps de qualification réalisés en bassin de 50m, s'adresser au chargé de mission via la FFSU, secrétariat natation)

Ces minima doivent être réalisés lors d'une course individuelle ou en 1^{er} relayeur uniquement. De même, aucun temps réalisé lors d'une compétition fédérale n'est qualificatif hors dispositif de qualification exceptionnelle.

Au vu du nombre de qualifiés, la commission mixte nationale procédera à d'éventuelles qualifications complémentaires sur proposition faite à la commission mixte régionale concernée.

Les relais à 4 sont exclusivement constitués de nageurs ou nageuses de la même AS. Pour le 12X50m, un nageur ou nageuse extérieur.e est autorisé.e à condition que ce.tte dernier.e soit licencié.e dans la même académie ou site de ligue et qu'il n'y ait pas de relais 12x50m dans son AS.

Pour une qualification exceptionnelle, c'est le règlement général FF Sport U qui s'applique.



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE (BASSIN DE 25M)

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE (BASSIN DE 25M)

**13 mai 2022
CLERMONT-FERRAND**

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE

Rappel :

La formule répond aux objectifs fixés par la CMN élargie du 16 mai 2014 :

- Partager la performance
- Renforcer la mixité
- Avoir des niveaux hétérogènes sans déprécier la notion de « championnat de France »
- Avoir un format lisible de la phase de qualification régionale à la phase nationale

4 titres de champion de France sont décernés dont 3 soumis à des phases de qualifications :

- Championne de France « par équipe », féminin
- Champion de France « par équipe », masculin
- Champion de France « par équipe », mixte
- Champion de France des AS, titre décerné sur le classement dans les 3 championnats

Les formules - descriptions :

Nombre d'équipes qualifiées :

- 16 équipes maximum seront qualifiées par catégorie. Une AS ne peut avoir 2 équipes ou plus en qualification directe (rang 1). Les équipes 2 sont classées en rang 2 et peuvent bénéficier d'une qualification en cas de désistement sur le rang 1.
- Féminin, masculin : effectif de 8 à 9 nageurs maxi
- Mixte : effectif de 8 à 9 maxi dont 4 ou 5 JF et 4 ou 5 JG.

Un ou une nageur.se ne peut pas nager dans 2 équipes.

- Intégration d'un.e licencié.e extérieur.e* à l'AS est autorisée par équipe.

* le licencié extérieur doit OBLIGATOIREMENT être licencié dans le même site de ligue de l'équipe qu'il intègre. Il ne devra pas avoir participé soit dans une autre équipe soit dans une autre AS aux championnats régionaux « par équipe » **(une déclaration sur l'honneur sera demandée lors des CFU.)**

Le championnat se déroule dans l'ordre suivant par catégorie et par épreuves :
Jeunes Filles - Mixte puis Jeunes Gens.

Les épreuves sont réparties en 3 blocs. Le classement se fait aux points même en phase de sélection régionale, les épreuves sont « coefficientées », toutes les courses sont nagées sur le principe du relais :

- C1 : 8x50 par couple de nages
- 50 P/D - 50 D/B - 50 B/NL - 50 NL/P - 50 P/D - 50 D/B - 50 B/NL - 50 NL/P - coef 4 sur 400 4N
- C2 : 100 Pap, 100 Dos, 100 B et 100 NL nagés en relais à 2 soit 2x50m - coef 1 par course
- C3 : relais 8 X 100 NL - coef 6

Pour le championnat « Mixte », les 100 m du bloc C2 sont nagés par 1 garçon **ET** 1 fille.

Modalités de classement et décompte des points pour l'attribution du titre :

Toute performance chronométrique est rapportée au record du monde de l'épreuve individuelle féminine, masculine et mixte* réactualisées chaque année au 1/09 par la CMN. Ce rapport permet d'attribuer les points correspondants pour classer les équipes entre elles : $RM/Perf \times 100$. Au-dessus de 100, le relais a nagé plus vite que le record du monde (RM).

Le classement dans chaque épreuve se fait aux points. Le titre est décerné à la meilleure moyenne des 3 blocs soit $(C1 \times 4 + C2 \times 4 + C3 \times 6) / 14$

Ce mode de calcul est utilisé pour les phases qualificatives régionales ou conférences.

*Pour info, le RM mixte est obtenu par la moyenne arithmétique des RM masculins et féminins de l'épreuve.

Les équipes via leur AS ou ligue qui ont fourni des officiels obtiennent une bonification de 1% sur le total des points de performances.

En cas d'égalité de points au total général, c'est le classement du relais C3 qui départagera les équipes concernées.

Un outil de gestion des résultats et classement est téléchargeable sur le site de la FFSU, rubrique natation.

Records du Monde de référence au 1/09/2019*	Papillon	Dos	Brasse	NL		400 4 N	800 NL
DAMES	54''61	55''03	62''36 1'02''36	50''25		258''94 4'18''94	479''34 7'59''34
HOMMES	48''08	48''88	55''61	44''94		235''50 3'55''50	443''42 7'23''42
MIXTE	51''34	51''96	58''98	47''59		247''22 4'07''22	461''38 7'41''38

***Attention ! Ces records seront actualisés au cours de l'année !**

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

Vendredi 25 mars, 12h
Sur le site INTERNET - EXTRANAT de la FFN

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

La **participation à un championnat de ligue ou de conférence** est obligatoire pour prétendre à la qualification au championnat de France.

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

Se référer au chapitre « règlement intérieur » de la FFSU.

AIRE

FORMATION ET PRÉSENCE D'OFFICIELS U

La ligue d'accueil du CFU assurera l'organisation d'un examen « CUA 3 » et officiel « B ». Cet examen fera l'objet d'une formation sur site. L'examen pratique est associé aux CFU individuels et « par équipe ».

La présence d'officiels avec les équipes est désormais obligatoire. Les officiels en formation font partie du dispositif. Des ratios par site de ligue sont mis en place :

- Site de Ligue représenté par une à 3 AS : 1 officiel*
- Site de Ligue représenté par 4 AS et plus : 2 officiels*

* est considéré comme officiel, un étudiant titulaire du CUA 1, CUA 2, CUA3 (en cours de formation) ou à minima officiel « C » de la FFN. Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge des AS ou de la Ligue.

Leur présence est bonifiée pour le ou les équipes de la ligue qu'il représente.

CHALLENGES RÉGIONAUX DU RECORD DE L'HEURE RECORD NATIONAL DE L'HEURE

1- FORMULE SPORTIVE

Une équipe de 10 à 20 nageurs maximum doit nager la plus grande distance pendant 1 heure.

- Les équipes peuvent être mixtes mais seront alors intégrées aux classements jeunes gens.
- Une équipe est constituée de nageurs (ses) de la même A.S.
- Une licence individuelle est autorisée.
- Un relais est au minimum de 50 m.
- La distance parcourue est mesurée au ½ bassin atteint pour une épreuve en piscine de 25m et ¼ de bassin atteint pour une piscine de 50m.
- Pour le bon déroulement de la compétition chaque équipe doit fournir un juge qui aidera à l'organisation de la course.
- Validation de l'épreuve : 1 juge arbitre/starter, 1 juge de relais nommé par le directeur de l'organisation.
- Les résultats sont transmis à la FF Sport U pour classement national des AS.
- Des classements Open, féminin et « Ecoles » seront établis.
- Possibilité de faire nager 2 équipes par ligne d'eau.

2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES ENGAGEMENTS

Pour être validés, les résultats régionaux doivent parvenir à la FFSU avant le :
6 mai 2022

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Philippe REBOT

prebot@sport-u.com

Directeur régional (Site de Lyon) - Bernard FAURE

bfaure@sport-u.com

Chargé de mission sports - Clément ROUX

croux@sport-u.com / 01 58 68 22 86

Chargée de mission - Inès DOLLÉ

ffsu-sc1@sport-u.com

